

# MONT-SAINTE-GENEVIEVE :

## Culture et folklore

### Le Cercle dramatique

Sous l'impulsion d'un groupe d'acteurs amateurs, le cercle pris naissance en organisant une soirée dramatique le 23 décembre 1923. Ce cercle pris la dénomination de « L'Union fraternelle » et placée sous la présidence d'honneur de Monsieur Alphonse Feron, bourgmestre. Le président était Raymond Hiquet, les trésoriers Gaston Duquesne (père) et R. Leclercq, le secrétariat était assuré par Arthur Boulard.

Au programme de cette soirée figurait deux bouffonneries militaires en un acte. La première intitulée « A L'HABILLEMENT » de Jacques d'Ars, la deuxième étant « LA CLASSE » de E. Matrat. Au dos de ce programme figurait une poésie en wallon composée par Gaston Duquesne où il décrit si bien la vie des habitants et l'amour de son village dont son cœur déborde d'admiration. Il l'avait intitulé tout naturellement : « Oumont, Oumont » dont un exemplaire est reproduit ci-contre.

Comme l'indique cette poésie le cercle ne possédait pas de salon à ses débuts. Les représentations étaient interprétées dans la salle de réunion du conseil communal servant également de salle de mariage. La maison communal n'ayant pas été conçue pour un pareil événement, c'est avec des procédés archaïques que fut présentée cette soirée dramatique. De plus la salle étant trop exigüe, ce qui faisait que les coulisses étaient presque inexistantes. Les acteurs devaient se grimer et s'habiller dans l'école située en dessous de cette salle et ceux-ci devaient accéder à la scène par une échelle. C'est sans doute la raison majeure qu'au programme il n'y avait que des hommes qui y figuraient.

Poésie de Gaston Duquesne  
sur la commune de Mont-Sainte-Geneviève

**OUMONT ! OUMONT !**

Nom d'in ptit village arrosé pau ry d'Rabion  
Qui figure avec honneur dessus l'carte  
Vu qu'c'est l'pu haut point du canton  
D'ssus c'mond'ci on a chacun ses opignons  
Comme les d'Jones fies aiment té les d'jolis garçons  
Mis d'jaime em pétit village  
Pour mis au d'ssus tout c'est OUMONT.  
Rindé vous compte des tous les avantages  
Eyet vos viret qué d'jai raison  
Nos avons l'tram eyet l'électricité  
Maisseulmint c'est au long  
Nos avons in Haut-Fourneau  
On pâle même det fait in t'cherbonnage  
Mais c'est co toudi pu long  
L'train y passe pourtant nos n'avons nin d'estation  
Y paraît même c'qui est pu cocasse  
Pou les iaux nos f'sons ligne dé démarcation  
D'vin nos rues tout y passe  
Bicyclette, Auto, dusqu'a des camions  
Si vos faites à pied, enne promenade qui délasse  
Vos rincontré des pouyes, des tchats même des dindons  
Nos avons des bos, des vallées, des vallons  
Vos povet d'aller à fleurs, fait l'amour si vos volé  
On rapporte même des berdouilles sans l'fait s'près  
Si vos d'allé pad'lé l'camp d'Oumont,  
Vos descouverté enne bonne partie dou village  
Eyet co tous les environs.  
Y n'manquou pu qu'in affaire à nos fleurons  
Mais on l'a trouvé c'est l'Cerque Dramatique l'Union  
Avec el concours des jins dévoués eyet d l'Administration  
Mes amis nous aurons bin rate in salon  
Avec mis d'jet vos in prie crié tertous à l'unisson,  
**VIVE el CERQUE DRAMATIQUE eyet l'VILLAGE D'OUMONT**



L'UNION FRATERNELLE

MONT-Ste-GENEVIÈVE



GRANDE

*Soirée Dramatique*

LE

23 DÉCEMBRE 1923.



Comme Monsieur Duquesne l'avait prévu dans sa poésie, c'est avec le concours bénévole des hommes de métier de la commune et de l'administration communale que le cercle dramatique fut doté d'un salon. Tout a débuté par la donation d'une parcelle de terrain sise au lieu-dit village, cadastrée section A partie du n° 346 f contenant quatre ares trente et un centiare quatre dixième, tenant aux bâtiments communaux et à Monsieur Feron, précédant une façade de treize mètre cinquante centimètres vers la place communale et s'étendant sur une longueur de trente deux mètres soixante centimètres du côté sud-est. Monsieur Feron est propriétaire de ce bien pour l'avoir acquis suivant acte de Maître Fontaine, notaire à Binche, du 9 octobre 1897. Enregistré par le receveur soussigné à Fontaine-l'Évêque le 17 septembre 1925, volume 259, folio 9 case 11.

Le société fut officiellement reconnue dans l'annexe du moniteur belge du 5 et 6 octobre 1925, qui confirme que devant Maître Henri Briard de Fontaine-l'Évêque ont comparu :

- Monsieur Joseph Fernand, fermier
- Monsieur Léon Hecq Dubois, secrétaire communal
- Monsieur Arthur Boulard, peintre
- Monsieur Gaston Duquesne, géomètre juré
- Monsieur Raymond Hiquet, journalier
- Monsieur Adolphe Mauroit, instituteur communal
- Monsieur Emile Ghislain, négociant
- Monsieur Georges Bertrand, chef garde convoi
- Monsieur Hubert Lardin, ouvrier aux chemins de fer de l'Etat
- Monsieur Henri Perilleux, clerk de notaire
- Monsieur Oscar Durant, ajusteur
- Monsieur Gustave Labarbe, modeleur
- Monsieur Henri Dubray, fermier
- Monsieur Paul Piraux, fermier.

A tous ces noms s'ajoutent une série de 19 articles relatant les statuts de l'association. Parmi ceux-ci, voici les plus importants

**Article 1** : L'association prend la dénomination « Cercle dramatique l'Union fraternelle de Mont-Sainte-Geneviève ». Son siège est établi à Mont-Sainte-Geneviève. Elle a pour but d'organiser des fêtes, soirées, bals et toutes les

festivités publiques ou privées de toutes espèces.

**Article 2:** Le nombre de membres est illimité, son minimum est fixé à cinq.

**Article 6:** L'association est fondée sous la présidence d'honneur de Monsieur Alphonse Feron, propriétaire, bourgmestre de la commune de Mont-Sainte-Geneviève.

**Article 7:** L'association est administrée et dirigée par un conseil d'administration comprenant neuf administrateurs dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, un trésorier-adjoint, un régisseur et trois commissaires vérificateurs.

**Article 9:** Sont nommés pour la première fois administrateurs et acceptent ces fonctions : président : Monsieur Fernand Joseph, vice-président : Monsieur Léon Hecq, secrétaire : Monsieur Arthur Boulard, trésorier : Monsieur Gaston Duquesne, trésorier-adjoint : Monsieur Raymond Hiquet, régisseur : Monsieur Adolphe Mauroit, commissaires vérificateurs : Messieurs Emile Ghislain , Georges Bertrand et Hubert Lardin.

**Article 19:** En cas de dissolution volontaire de l'association, l'assemblée générale, qui l'aura prononcée, déterminera la destination des biens de l'association dissoute, en donnant à ces biens une affectation se rapprochant autant que possible de l'objet de l'association.

Des modifications sont apportées en assemblée générale du 23 janvier 1927 : L'article 4 est ainsi rédigé : Tous les membres paient une cotisation qui ne peut être inférieure à cinq francs annuellement.

Grâce à la vente d'actions et au travail des ouvriers bénévoles de la commune, le salon fut inauguré le 6 mars 1927. C'est donc la vente d'actions qui favorisa la construction, ceux-ci étant nécessaires à l'achat des matériaux. Ces actions étaient remboursées en fonction des bénéfices réalisés et par tirage au sort. C'est ainsi que dans les archives, en date du 29 août 1937, on mentionne qu'il fut remboursé six actions à la société philharmonique de Mont-Sainte-Geneviève. Cette société à ma connaissance, n'ayant jamais existé. C'est sans doute la société philharmonique de Lobbes qui a voulu participer à la construction du salon en achetant des actions en indiquant Mont-Sainte-Geneviève.

On retrouve à la date du 28 avril 1935 le comité suivant : Président d'honneur : Pierre Duquesne, président : Ghislain Emile, vice-présidents :

Léon Hecq et Jules Baudson, trésorier : Gaston Duquesne, trésorier-adjoint : Raymond Hiquet, secrétaire : Arthur Bourlard. Au cours de la guerre 40-45, deux soirées furent organisées : février 1942 et février 1944. Les bénéfices furent distribués au profit des prisonniers de la commune.

Il y eut les bombardements de Haine-Saint-Pierre et leur tristes conséquences que l'on a déjà décrit ailleurs. C'est ainsi que le salon hébergea trois familles de réfugiés jusqu'à la libération.

Au décès de Léon Hecq, il fut remplacé à la présidence d'honneur par Charles Lefèvre, bourgmestre de la commune, lors de la réunion du 26 novembre 1944.

Malheureusement, après la fin des hostilités, comme beaucoup d'autres cercles dramatiques, ils ne rencontrèrent plus l'accueil du public et c'est la raison que le cercle « L'union fraternelle » sombra dans l'oubli.

Dans les archives on trouve qu'en séance du 29 mars 1952, une demande d'autorisation pour y représenter des séances cinématographiques. Après un long échange de vues à ce sujet, elle fut accordée aux prix de 15% des recettes pour la location de la salle plus la lumière. Il avait été décidé le 23 décembre 1968 de faire une salle de gymnastique principalement pour les enfants des écoles. Aucune suite ne fut donnée à cette décision.

C'est en séance du 31 janvier 1969 que le comité se réunit pour examiner une demande de la société carnavalesque de gille « Les intrépides », créée récemment dans la commune, à seule fin d'obtenir le salon pour l'organisation d'un bal le 8 février. Un accord favorable est donné moyennant la somme de mille francs plus la consommation d'électricité.

En sa séance du 27 avril 1969 on note une demande de Mademoiselle Bernadette Cansier dans le but d'obtenir le salon pour le dîner de son mariage. C'était la première demande de ce genre adressée au comité.

A l'article 2 des statuts, concernant la société, on peut lire que le minimum de membres est fixé à cinq. Le nombre de membres ayant baissé considérablement, peut-être à cause du désintéressement du comité, il fallu se résoudre à se rappeler que l'article 19 qui stipule qu'en cas de dissolution volontaire de l'association, l'assemblée générale qui l'aura prononcé, déterminera la destination des biens de l'association dissoute. C'est donc à la commune de Lobbes que les membres restants décidèrent en date du 21 juin 1984 de faire la donation du salon. C'est lors de la réunion du conseil

communal de Lobbes de 1984 qu'ils ont décidé d'accepter le don fait par l'asbl.

Cette décision ayant été prise prématurément, cette décision fut retirée, mais l'acte de donation ayant été passé devant notaire, le dossier étant en ordre, c'est par 9 voix contre 6 et 1 abstention que le conseil communal de Lobbes fut forcé d'accepter le don de l'immeuble (salon) sous réserve d'autorisation par les autorités supérieures (article paru dans *Le Rappel*). Ainsi se termina une société dont les fondateurs étaient si fières et qu'une page d'histoire de la commune fut de nouveau tournée.

## **Sociétés carnavalesques**

Dans le livre de Norbert Delporte en page 101, on peut lire que c'est lors de la réception de l'empereur Charles Quint et de son fils Philippe, le 22 août 1549 que des fêtes grandioses furent organisées à Binche et qui donnèrent naissance à une nouvelle expression proverbiale « mas bravas que las festias de Bins », c'est-à-dire plus magnifiques que les fêtes de Binche.

Le carnaval, vestige du paganisme que l'on peut apparenter aux fêtes du printemps et de la fécondité, possède une origine plus lointaine puisque au concile des Estinnes en 743, il fut réuni précisément pour condamner le carnaval et certaines réjouissances du même genre célébrées alors dans nos contrées.

Le costume du gille dut subir au cours des siècles des transformations assez radicales. Quant aux couleurs qui triomphent sur la toile fauve de la livrée du gille, sont celles de 1787, le signe de ralliement des patriotes, puisque depuis Jean II d'Avesnes, le rouge, le jaune et le noir étaient aussi les couleurs du comté de Hainaut.

C'est donc du 22 au 31 août 1549 que Marie de Hongrie, gouvernante des Pays Bas, qui habitait les châteaux de Mariemont et de Binche, donna de grandes fêtes en l'honneur de son frère Charles Quint et de son fils Philippe. Dans les bals et les cavalcades qui en furent l'expression, des courtisans costumés en Incas (nom donné aux souverains de l'Amérique) rappelèrent la récente conquête du Pérou par François Pizarre (conquistador espagnol né à Trujillo : 1475-1541) qui avec l'aide de ses frères Gonzalo et Hernando conquist l'empire des Incas. Cet accoutrement original et surtout les hautes plumes des coiffures frappèrent l'imagination du peuple de Binche (d'après

le livre « Le Centre »). Si cette tradition est vieille de plus de quatre siècles, elle se perpétue encore de nos jours avec magnificence un peu partout dans bien des communes de nos régions.

C'est en 1969 que la commune connut les premiers roulements de tambours, le tintement des apertintailles et le claquement des sabots. Sous l'impulsion de Francis Evrad, nouveau tenancier du café de la pompe, une société fut formée et dénommée « Les intrépides ». Elle portait bien ce nom car le village n'ayant jamais connu pareille société, nombreux furent les habitants qui ne crurent pas à sa survie. Comme rien ne se crée sans argent, la société fit appel comme on l'a décrit dans la société du cercle dramatique, afin d'obtenir l'autorisation d'organiser dans le salon son premier bal. Après l'accord des membres du cercle, celui-ci fut organisé le 8 février 1969. Egalement lors de la réunion du conseil communal, il fut décidé d'accorder pour l'année 1969 un subside pour la société de gilles nouvellement créée dans la commune. Et les années passèrent avec plus ou moins de participants, mais si le gille est exclusivement masculin, les dames ne furent pas en reste et décidèrent d'organiser leur société en recherchant au cours des années les costumes les plus magnifiques et très souvent originaux.

En 1989 une nouvelle société est créée : Les paysans. Elle était organisée par un groupe d'animateurs de la radio « Ici Wallonie ». Cette radio locale venue s'installer à Mont-Sainte-Geneviève était une des plus anciennes de la région. Elle avait diffusé sa première émission le 7 septembre 1981.

Lors de la réception des sociétés par l'administration communale, des médailles furent remises pour ses 10 ans de participation à la société de gilles à Benoit Seutin et pour ses vingt ans à Pierre Duquesne. Pour les petits gilles à Michaël Bluet et Elodie Martin. Pour le groupe des demoiselles à Sarah Desporte. Quant au paysans le plus jeune s'appelait Kevin Dagnelies.

Le comité des intrépides était formé sous la présidence de Francis Evrad, au secrétariat figuraient Fausto Falagiarda et André Conreur, le trésorier : Pierre Duquesne, trésorier-adjoint : Emmanuel Delforge.

Quant aux paysans le comité était présidé par Jules Baudson, vice-président : Didier Godeau, trésorier : Eric Huaux, son adjoint : Willy Chasseur, secrétaire : Gabirelle Chavet, adjointe : Mireille Baudson. Floris Bastin était commissaire.

## Mutuelle Sainte-Barbe

Nos ancêtres ne connaissant pas la sécurité sociale, celle-ci n'existant pas, ils avaient recours à des traditions populaires pour se guérir. Il y avait les plantes dont ils avaient une très bonne connaissance de leurs utilisations bénéfiques et qui se transmettait au travers des générations. Ils se rendent également aux sources réputées pour calmer leurs maux. Autour de ces sources bien des personnes plaçaient à proximité des bouts de tissus ou des effets ayant appartenus aux malades, en plaçant parfois un ex-voto en signe de remerciement. Effectuer des pèlerinages dans les églises dédiées aux saints ayant le pouvoir de guérir certaines maladies, parfois accomplir chez eux des neuvaines en l'honneur des saints ou porter une amulette sur soi pour préserver des dangers, des maladies, etc. ...



**MONSIEUR A. FERON**  
BOURGMESTRE DE MONT-SAINTE-GENEVIÈVE  
PRÉSIDENT D'HONNEUR  
DE LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE LOBBES

Si cela avait parfois des répercussions sur leur état de santé, ils devaient se résoudre, en dernier recours aux médecins, mais ceux-ci, bien qu'ayant des bonnes connaissances, se bornaient, faute de médicaments, à des procédés actuellement bien démodés dont on ne se sert plus. Un exemple parmi tant d'autres : on plaçait sur les mollets, afin d'atténuer la fièvre, des compresses de pain grillé trempé dans du vinaigre et les appliquait le plus chaud possible ?

Comme nous l'avons vu dans la rubrique « Bureau de bienfaisance » les indigents étaient secourus par les habitants de la commune et par des dons recueillis auprès des personnalités plus aisées. C'est le 3 avril 1851 qu'une loi fut votée sur les secours mutuels. Une loi du 19 mars 1898 invite toutes les communes à posséder une société de secours mutuels appelée par la population « kèsse dé s'cours ». C'est l'abbé Mulliez qui fut curé du village du 7 décembre 1900 au 23 juillet 1908 qui instaura dans la commune avec l'appui du bourgmestre Monsieur Feron, une société de secours mutuels qui a été reconnue par arrêté royal du 3 octobre 1901 sous la dénomination de « Société de secours mutuels Sainte-Barbe ». C'était la seule en date du 24 février 1933 qui existait toujours dans la commune, sans couleur politique. Elle comptait à ce moment 130 membres affiliés à la fédération de La Louvière. On note dans les archives communales que le conseil communal avait octroyé à cette date à la société un subside de 300 francs. Cette société possédait un drapeau mais je n'ai pu retrouver sa trace.

## **Mutuelle socialiste**

Quand la classe ouvrière relève la tête, une première internationale des travailleurs (A.I.T.) naît à Londres en 1864. Des sections se développent bientôt en Belgique et c'est ainsi qu'une maison du peuple s'ouvre à Jolimont en 1872. C'est le 12 janvier 1879 qu'aboutit le vote à Bruxelles du parti socialiste belge. Ce parti qui avait pour but de défendre la classe ouvrière dont Dufuisseau fut un des pionniers. On vit dans toutes les villes et communes naître des endroits où le peuple se réunissait, appelé « Maison du peuple ». C'est dans la plupart des communes que s'inaugura bon nombre de ces maisons du peuple qui étaient très souvent des débits de boissons.

La mutuelle socialiste de Mont-Sainte-Geneviève fut performante le 1<sup>er</sup>

octobre 1936 sous l'impulsion de Franz Rapport assisté dans les différentes tâches par Vital Pirotte. C'est au tenancier du café Léon Rapport que l'on attribua le titre de président d'honneur et que ce lieu fut le local de la mutuelle socialiste.

### **Société mutualiste « La Pension »**

Il a existé dans la commune une société mutualiste. C'était en fait une assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré et dénommée « La Pension ». On signale en 1952 son existence dans les archives communales que cette société fut légalement constituée le 11 décembre 1939 et reconnue par Arrêté Royal du 13 mars 1939. Un subside de 500 francs fut attribué à cette société. C'était Hector Bourlard qui avait la charge du secrétariat de cette société qui disparut dans les années 1960.

### **Société de jeunesse**

Dès que le christianisme se répandit dans nos contrées, leurs tenants s'attachèrent à faire construire des églises et des chapelles qui remplacèrent petit à petit les temples païens. Dès qu'un édifice était construit, le clergé le consacrait et le dédiait à un saint patron par la cérémonie de la dédicace d'où le bon peuple eut bientôt fait, par déformation, la ducasse et par altération la ducasse. Cette cérémonie de la dédicace s'accompagnait vraisemblablement de festivités diverses autrement dit de jeux et de danses. Cette dernière est donc la fête patronale d'un village dans les communes de Flandre, du Hainaut et de l'Artois. Cette fête patronale ou paroissiale peut aussi s'appeler la kermesse. Ce terme dérive du nom flamand « kermisse » ou messe de l'église. Les traditionalistes dont nous sommes, préfèrent donc le terme « ducasse » à celui de « kermesse » (Ceci est extrait du livre de Roland Burgeon et Emile Lemaire « Miettes levalloises », tome II page 116).

Pour Mont-Sainte-Geneviève, ces fêtes avaient lieu le dimanche qui suit le 1<sup>er</sup> juillet et le dimanche après le 1<sup>er</sup> septembre. Actuellement seule la ducasse de septembre a été maintenue. Anciennement les ducasses étaient des jours de réjouissances qui rassemblaient de nombreuses familles. C'était l'occasion d'inviter ses amis et connaissances pour venir prendre un verre ou une tasse de café et déguster les pâtisseries qui avaient été préparées par la maîtresse de maison et de se retrouver le soir pour un pas de danse autour du kiosque.

Maintenant bien peu de gens se soucient encore de ces festivités, à part les enfants qui font honneur à la fête foraine. Le bourgmestre Monsieur Feron, toujours soucieux de conserver la jeunesse dans le village, fit en plus du salon communal, ériger le kiosque en 1925 autour duquel les danseurs ont évolués pendant bien des années. Il fit don également en 1931 à la société d'un drapeau qui a toujours sa place lors de toutes les sorties organisées dans le village.

Nous avons vu que c'est grâce à la jeunesse et quelques bénévoles que la fontaine Sainte-Geneviève fut restaurée en 1963 (malheureusement pas pour longtemps) ainsi que la construction de la chapelle de la bonne route en 1964.

La jeunesse toujours aussi active décida de doter le village d'un géant dont en voici la description parue dans « èl mouchon d'Aunia » en fin 1988 par Robert Dascotte et Martial Durant. « C'est à l'occasion de la kermesse de Mont-Sainte-Geneviève qui se déroule le deuxième week-end de septembre que la jeunesse eut l'idée de doter le village d'un géant, mais encore fallait-il lui donner un nom. Après un sondage auprès des anciens, il fut décidé de l'appeler « èl pwaye ». Cet homme de son vrai nom Jules Gusbin, est né à Mont-Sainte-Geneviève le 22 novembre 1864 et est décédé le 6 décembre 1941 ; il était plafonneur et tenancier d'un café situé au n°43 de la rue du village. Il épousa Judith Hacardiaux, née également dans la même commune le 3 août 1875 et décédée le 17 décembre 1938. En ce temps-là, de nombreuses personnes étaient nanties d'un sobriquet (spot). Quelqu'un qui aime faire des blagues, dire des plaisanteries, qui a la répartie facile, qui est de bonne humeur est appelé « pwaye » en wallon : c'est le sobriquet qui fut attribué à Jules Gusbin.

Le dimanche 11 septembre 1988, le bourgmestre André Levacq de Lobbes juché sur une échelle, enleva le voile qui recouvrait la tête du géant, sous les applaudissements du public. Le bourgmestre a tenu à remercier la jeunesse pour cette initiative et l'a encouragé à poursuivre. Avant cela, il avait placé autour du cou du « pwaye » un ruban aux couleurs nationales portant la médaille commémorative de Lobbes. Outre les autochtones, cette fête a attiré des habitants des villages voisins.

Ensuite, un orchestre composé d'une quinzaine de musiciens (cuivres et tambours) joua des aubades et des airs endiablés, et accompagna le géant dans les rues du village, suivi par une foule nombreuse ainsi que par les

membres de la jeunesse. Ceux-ci étaient coiffé d'un chapeau melon noir, et vêtus d'un gilet noir, une chemise blanche, une jupe noire pour les filles, un pantalon noir pour les garçons.

Outre le jour de la kermesse, le géant sortira aussi pour le carnaval local qui se déroule le dimanche après Pâques. A noter que le 8 octobre 1988 « èl pwaye » a agrémenté la fête du patro de Buvrines.

Description du géant : hauteur : 4,60m ; poids : environ 50 kilos. L'armature a été construite par Raymond et Emmanuel Delforge avec des tubes en plastique et est recouverte de treillis plastifié. A l'intérieur un harnais fait avec des ceintures de sécurité pour les automobiles permet au porteur de supporter le géant. Sous chaque bras deux haubans tenus par des membres de la jeunesse permettent de maintenir « èl pwaye » bien droit, ce qui facilite la tâche du porteur à l'intérieur du géant et évite un trop fort tangage. Les porteurs qui se relaient sont des membres de la jeunesse. La tête est l'œuvre de Jean-François Delforge. Elle est composée de fin treillis recouvert de papier mâché, peint et modelé pour en faire une très belle tête à figure hilare. Un morceau de doublure d'anorak en fourrure synthétique brune fait office de perruque. De la laine de mouton brun a servi pour faire les sourcils et des cure-pipes noirs en guise de cils parachèvent le travail. Deux fûts pour savon en poudre, encastrés l'un dans l'autre, ont été introduits dans le cou et le tout est fixé à une pièce de bois attaché à l'armature avec du fil. Cette tête est coiffée d'un canotier jaune en carton couvert de pâte à bois construit par Anne-Marie Fitdevoye. Les bras sont des longs boudins en toile emplis de papier. Pour les mains, il s'agit de gants en épaisse toile blanche bourrés de mousse. Le géant est vêtu d'un veston noir, d'une chemise blanche et d'une jupe à fines lignes gris clair et gris foncé. On peut voire une chaîne supportant une montre sur un côté du veston. Autour du cou, un faux col blanc avec un nœud noir. Ces travaux de couture ont été réalisés par Jenny Vermeulen et Anne-Marie Fitdevoye. Le tout a coûté 4.000 francs ; cette somme a été apportée par la jeunesse qui a quêté auprès des habitants du village. Il faut noter que toutes les personnes qui ont contribué à cette construction sont des bénévoles. Outre les collaborateurs cités ci-dessus, les membres de la jeunesse de Mont-Sainte-Geneviève ont également apporté leur concours pour la construction du « pwaye » qui a commencé le 15 août et qui fut terminée le 11 septembre 1988.



Pour éviter que ce géant ne reste célibataire toute sa vie, deux ans après, la jeunesse a voulu lui donner une compagne. Dans un compte rendu qui a paru

dans « èl mouchon d'aunia » en 1990 dans le n°3 : comme il fallait lui trouver un nom et pour éviter tout malentendu avec la descendance, et après mûr réflexion, on décida de la nommer « Pélagie », un nom tout à fait imaginaire et n'ayant aucune relation avec des ancêtres de la commune. Cette géante fut inaugurée lors de la kermesse du village, le 9 septembre 1990.



C'est sous les applaudissements d'une foule assez nombreuse que le voile qui recouvrait son visage fut enlevé vers 15 heures 15. Le bourgmestre André Levacq de Lobbes avait ceint, à cette occasion, son écharpe de mayor. Il remercia la jeunesse pour son dynamisme, son a-politisme et les encouragea à continuer dans cette voie pour le plaisir de tous les habitants. Il fit ensuite la lecture de l'acte de mariage et c'est sur un « oui » crié bien haut que les deux conjoints furent unis. La marraine Michelle Bécaus et le parrain Jean Boulard furent les témoins pour « Pélégie ». De son côté « èl pwaye » avait choisi sa marraine Annie Vermeulen et son parrain Jean-Luc Denève. Monsieur l'abbé Jacquet, curé de la paroisse, prit la parole et unit les deux époux, qui se tenaient la main dans la main, et leur donna sa bénédiction. Un vin d'honneur fut ensuite servi et, comme de coutume, des dragées furent distribués.

Au son d'un orchestre composé de sept musiciens jouant des airs entraînants, les deux géants firent le tour du village suivi par les membres de la jeunesse coiffés du chapeau melon et vêtus de jupe ou pantalon noir, chemise blanche, nœud papillon et gilet noir.

Les géants ont été exposés à Lobbes, le 16 septembre 1990 à l'occasion de la journée du patrimoine culturel.

**Description de la géante :** hauteur 4 mètres ; poids 40 kilos. L'armature en tube plastique est recouverte de fils plastifiés. La base est renforcée par un tube plus gros. Pour porter la géante, l'intérieur est garni d'un harnais. Les porteurs sont des membres de la jeunesse. La géante est habillée d'une blouse en tissu noir parsemé de toutes petites feuilles blanches ; cette blouse est garnie d'une collerette en doublure blanche et bordée de dentelle. La jupe est noire avec bord assorti à la blouse. La tête, en même temps que les épaules, est formée d'un treillis galvanisée, recouvert de papier mâché peint et modelé pour en faire, après plusieurs retouches, une figure souriante. La chevelure, fabriquée à l'aide de chanvre, a nécessité six torches : une coiffeuse lui a fait un chignon. Les sourcils de teinte écrue sont issus d'une brosse tendre d'intérieur. Les bras sont constitués de longs boudins en toile de lin remplis de papier. Les mains sont en toile rose bourrée de mousse. Le chapeau de forme des années 1900 a été réalisé en carton plastifié et garni de tissu assorti à la blouse. Un ruban de fleuriste rose entoure le chapeau et est maintenu à l'arrière par un gros nœud, laissant descendre trois rubans libres jusqu'en

dessous de la ceinture. Ce chapeau est l'œuvre de madame Michelle Bécaus.

La fabrication de la géante commença en juillet pour se terminer au début de septembre. La construction fut assurée par le jeunesse avec l'aide des conseils de parents et d'amis. Les travaux de couture furent réalisés par Jenny Vermeulen et Stéphanie Bajart. Le modelage, la peinture de la tête et divers travaux le furent par Anne-Marie Fitdevoye. Toutes ces personnes ont travaillé bénévolement. Le tout a coûté environ 4.100 francs. Cette somme a été supportée intégralement par la caisse de la jeunesse. A noter que cette caisse est alimentée par diverses organisations tels que mobycross, matches de football et plus récemment par l'organisation d'une marche populaire sous les auspices de l'Adeps.

## **MONT-SAINTE-GENEVIEVE :** **Les « Spots »**

A Mont-Sainte-Geneviève comme dans tous les villages environnants, certaines familles étaient dénommées par des sobriquets, parfois mieux connues par leurs « spots » que par leurs noms réels. Cela remonte d'il y a très longtemps puisqu'on rencontre tout au long de notre histoire des « spots » tels que Pépin le Bref, Jean sans peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Henry le navigateur ainsi qu'une foule considérable d'autres qui n'étaient somme toute que le reflet de la personnalité ou de son origine, parfois également de ses défauts ou de son métier.

A l'heure actuelle beaucoup ont été oubliés ou rarement encore employés. Voici recueilli par d'anciens habitants du village, la récapitulation de ces « spots » dont le souvenir n'est pas encore disparu

- **Bady** – Jules Bady (Levacq)
- **Balfisseu** – Djean Balfisseu
- **Baron** – El Baron (a travaillé pour le baron Molembaix)
- **Bibi** – El grand Bibi – Néné Bibi (Bury)
- **Biteau** – marie Biteau